

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 13 FEVRIER 2013

Présents : tous les membres, sauf M. Sylvain MARMONIER, Laurent MYOTTE, excusés.

Secrétaire : Mme Patricia CHOPARD-LALLIER

Convocations du 7 FEVRIER 2013

AFFICHE LE : 20 Février 2013

1/ AVANCEMENT DES AVELINES III.

Présence de Mr Grillet et Mr Vernier, représentant la société PRO-IMMO 25, invités par Mr le Maire.

Vu les surcouts importants (minimum 58000 EUR HT) des travaux de viabilisation à effectuer dans le futur lotissement pour être aux normes sur la pression d'eau et la puissance électrique, un accord entre la commune et le lotisseur prend forme afin de faire avancer le dossier :

PRO IMMO 25 s'engage à prendre en charge la totalité des frais, en contre-partie la commune s'engage à leur réserver un terrain de 10 parcelles supplémentaires (environ 1ha) dans les conditions suivantes : viabilisation en 2 tranches, la première à partir de 2017 et la seconde 4 ans plus tard.

Le prix de vente du terrain sera basé sur le prix actuel indexé sur l'indice BT01 et le prix de revente des parcelles viabilisées suivra la même logique : prix actuel indexé sur BT01.

Pour information : le terrain du futur lotissement Aveline III sera vendu à 30 EUR HT/M2 hors voirie à PRO IMMO 25 et les parcelles seront revendues à 85 EUR HT/M2 aux futurs propriétaires.

Cet accord va permettre, d'une part de débiter cette année le lotissement Aveline III et donc à la commune de bénéficier rapidement de trésorerie pour les travaux de la salle des fêtes, et d'autre part d'avoir des réseaux adaptés, conformes et prêt pour toutes les parcelles constructibles dans le futur.

2/ CHOIX BUREAU D'ETUDES.

Le bureau d'études APAVE est retenu pour le contrôle technique des travaux de la salle socio-culturelle pour un montant de 3 400.00 € HT.

3/ AIRE DE RETOURNEMENT.

Demande d'une subvention auprès de la DETR pour l'aire de retournement en prolongement de la « rue Charlemagne » à hauteur de 30 % sur un montant estimatif des travaux de 35 000 € HT.

4/ BUDGET ASSAINISSEMENT.

FONCTIONNEMENT	Dépenses	29 595.00 €
	Recettes *	124 047.71 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	15 600.00 €
	Recettes *	38 094.40 €
	Total DEPENSES	45 195.00 €
	Total RECETTES	162 142.11 €

- Dont excédent fonct 2012 : 90 647.71 €
- Dont excédent invest 2012 : 24 279.40 €

Voté à l'unanimité. Contre 0 Abstention 0 Pour 6

5/ LOGEMENT AU DESSUS DE LA MAIRIE.

Une étude est en cours avec HDL pour créer 3 logements dans le bâtiment mairie.

Fin de séance 22 H 30.

Le maire,
Eric HOUSER.

Infos....

Un géomètre du cadastre se rendra dans notre commune entre le 18/02/2013 et le 13/05/2013 pour procéder aux diverses constatations, assorties de mesurages, nécessaires à la mise à jour du plan cadastral. Ampliation de l'arrêté correspondant consultable au tableau d'affichage.